

20.05.05

La Confédération et le Canton de Vaud ne respectent pas la Convention relative aux droits de l'enfant

En matière d'asile, d'autorisation de séjour ou de renvois, la Confédération et les Cantons sont tenus également de respecter la Convention des droits de l'enfant (CDE). La Fondation Terre des hommes manifeste sa consternation face aux expulsions prévues d'enfants qui séjournent depuis de longues années dans le canton de Vaud, y fréquentent l'école et se sont créés des liens forts, qu'on ne peut arracher sans conséquences pour leur développement.

Les autorités fédérales et cantonales font peu de cas de l'intérêt supérieur de l'enfant dans leurs décisions concernant des enfants, venus avec leurs familles chercher la protection de notre pays (art. 3 CDE). Il est rare qu'un mineur (jusqu'à ses 18 ans révolus) soit invité à exprimer librement son opinion avant une décision l'intéressant, au sens de l'article 12 de la CDE. Pire: des mesures de contrainte sont appliquées à l'un des parents, sans même analyser les effets de la détention du père ou de la mère sur la vie et le développement de leurs enfants, dans leurs fonctions corporelles et morales selon l'art. 6 CDE.

Terre des hommes (Tdh) ne peut comprendre le renvoi de quelque 50 familles - dont 67 mineurs - intégrées depuis très longtemps dans le canton de Vaud. Elle n'a pas reçu à ce jour de réponse aux questions posées le 11 avril à M. Jean-Claude Mermoud, chef du département des institutions et relations extérieures du canton, en particulier: *L'exécution du retour prend-elle en considération la situation des enfants sous l'angle du respect de la Convention des droits de l'enfant? Quels critères sont-ils retenus pour évaluer l'intérêt supérieur de chacun des enfants concernés ?*

Tdh demande aux autorités concernées de revenir sur leurs décisions et de respecter la Convention relative aux droits de l'enfant.

Renseignements: Muriel Langenberger, responsable



Dons en ligne >>

Compte postal (CCP)
10-11504-8

chercher

Newsletter

vous adresse email

- s'abonner
 décommander



des programmes en Suisse, 021 654 66 42
Pierre Zwahlen, relations médias, 021 654 66 38 ou 079
615 44 33

>> La position de Terre des hommes

Compte postal 10-11504-8

<http://www.tdh.ch>

Compte postal 10-11504-8